

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 06 (2425) Droit pénal et procédure pénale - objectif plaidoiries (4DR2441)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Nadja Capus et André Kuhn

Contenu

Les étudiant-e-s seront mis-es en possession d'un dossier fictif. Re-parti-e-s en plusieurs groupes chargés d'assumer les rôles des différent-e-s acteurs et actrices du procès pénal, ils et elles devront accomplir une analyse approfondie de l'ensemble des questions notamment d'établissement des faits, de procédure et d'application du droit de fond, ainsi que mettre en place une stratégie procédurale et des présentations orales (réquisitoire, plaidoiries de la partie plaignante, plaidoirie de la défense) avec le concours de magistrat-e-s et d'avocat-e-s du Canton de Neuchâtel.

L'objectif de ce module est de familiariser les étudiant-e-s avec le monde de la pratique judiciaire, en concrétisant les notions de procédure et de droit de fond acquises durant le cursus universitaire.

Pré-requis

Les conditions générales de participation doivent être remplies. En outre, l'examen de procédure pénale doit avoir été passé avec succès pour pouvoir participer à ce module. Sur demande dûment motivée, des exceptions sont toutefois possibles.

Forme de l'enseignement

- Un cas sera distribué aux participant-e-s au module sous la forme d'un dossier pénal.
- Les participant-e-s seront subdivisé-e-s en plusieurs groupes.
- Chaque groupe devra, dans le cadre d'un mémoire, effectuer une analyse approfondie de l'ensemble des questions de fond et de forme liées à l'affaire.
- Les groupes seront chargés d'assumer les rôles des différent-e-s acteurs et actrices du procès pénal
- Une demi-journée de travail de mise en forme des interventions orales sera organisée, moments à l'occasion duquel chaque groupe sera coaché par un-e professionnel-le (procureur-e, avocat-e).
- Un procès fictif sera organisé, durant lequel chacun-e sera amené-e à plaider.